



A BELLEVIGNE EN LAYON, Le 16/03/2023

Monsieur Le Préfet de la Région des Pays de la Loire
DREAL PAYL - UIDAM - UIDAM-Carières
5 Rue Françoise Giroud
CS 16326
44263 NANTES cedex 2

Réf : DP/PB/ 2023/005

Objet : Avis sur le dossier de demande de Nouvelle procédure d'Autorisation Environnementale (AENV) - Carrière de Pierre Bise à Beaulieu sur Layon

Affaire suivie par : Pascaline BOUQUET

Monsieur Le Préfet,

Par courrier électronique en date du 14 février dernier, vous sollicitez l'avis de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Layon Aubance Louets, concernant une demande de nouvelle procédure d'autorisation environnementale (AENV), pour la Carrière de Pierre Bise à Beaulieu sur Layon.

A ce titre, je vous informe qu'après étude du dossier technique, il en ressort que le projet répond aux exigences du SAGE Layon Aubance Louets.

Aussi, **un avis favorable avec réserves** est accordé par le bureau de la Commission Locale de l'Eau, du SAGE Layon Aubance Louets.

Il est demandé au porteur de projet :

- De compléter le dossier en apportant des éléments précis sur le bilan des volumes annuels (pompés, utilisés, rejetés). La pose de compteurs volumétriques permet de mieux connaître ces volumes, cette pose est donc recommandée.

- De mettre en évidence les solutions d'économies d'eau envisagées dans le cadre de la poursuite de l'exploitation de la carrière.

- De confirmer qu'en dehors des crues décennales, les eaux du bassin versant naturel amont, ne sont pas interceptées par la carrière.

- De réaliser de façon régulière des analyses de ses rejets dans le Layon, à une fréquence minimum d'une fois par semestre, dont les résultats seront transmis à la DDT (police de l'eau) et au SAGE.



A BELLEVIGNE EN LAYON, Le 16/03/2023

Je vous prie d'agr er, Monsieur Le Pr fet, l'expression de mes salutations distingu es.

Le Pr sident,
M. Dominique PERDRIEAU